

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023**
N°DCM-2023-033
OBJET :
FINANCES

Budget primitif 2023

Budget annexe assainissement

L'an deux mille vingt-trois le lundi trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 28 mars 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaiant présents : M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Ont donné un pouvoir :

Mme BAS-DESFARGES représentée par M. MARTINON, M. POCHON représenté par Mme ROBIN, Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 24

Membres votants : 27

Mme Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN présente aux conseillers la proposition de budget primitif pour l'exercice 2023 :

BUDGET ASSAINISSEMENT - SECTION FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT 2023	N-1 2022	COMMENTAIRE
002	Résultat n-1	398 667,37	342 154,66	Affect RT N-1
042	Opération transfert entre sections	32 000,00	31 000,00	QP Subventions
70	Pdts services, domaine et vtes directes	180 000,00	200 000,00	Redevance assainissement collectif+PAC
75	FCTVA/fonctionnement	-	-	FCTVA/fonctionnement autorisé
	TOTAUX	610 667,37	573 154,66	
DEPENSES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT 2023	N-1 2022	COMMENTAIRE
011	Charges à caractère général	45 500,00	69 600,00	Fluides, assurances, honoraires...
012	Charges de personnel	5 000,00	-	Salaires et charges sociales
023	Virement à la section de fonctionnement	156 362,66	288 699,66	Autofinancement
042	Dotations aux amortissements	200 000,00	200 000,00	Dotations annuelles
65	Autres charges gestion courante	4,71	5,00	Arrondis TVA
66	Charges financières	202 800,00	14 850,00	Intérêts emprunts + variation ICNE
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	-	
	TOTAUX	610 667,37	573 154,66	

... / ...

BUDGET ASSAINISSEMENT - SECTION INVESTISSEMENT			
RECETTES			
LIBELLE	MONTANT 2023	N-1 2022	COMMENTAIRE
Affectation résultat n-1	225 063,01	784 641,43	Affect. Résultat N-1
Virement section fonctionnement	156 362,66	288 699,66	CF budget fonctionnement
FCTVA	-	-	TVA sur investissement N-1
Avances versées sur commande	52 200,00	-	
Dotations aux amortissements	200 000,00	200 000,00	Contre partie BF
Subventions équipement	438 883,00	722 358,00	Subvention sur travaux de l'Abergement
Reste à réaliser subventions	1 202 403,00	-	Agence Eau RMC + CD01
Reste à réaliser prêt	4 000 000,00	36 500,00	Emprunts en cours
TOTAUX	6 274 911,67	2 032 199,09	
DEPENSES			
LIBELLE	MONTANT 2023	N-1 2022	COMMENTAIRE
Remboursement annuités emprunts	37 000,00	37 000,00	Annuités emprunts
Amortissement subventions	32 000,00	31 000,00	Subventions reçues sur investissements
Taxe d'aménagement	50 000,00	-	
Opération d'ordre	52 200,00	-	Avance
Dépenses imprévues	294 014,50	-	
Travaux	440 000,00	1 732 968,84	Nouvelle station épuration + travaux divers
Reste à réaliser travaux	5 369 697,17	231 230,25	Travaux en cours STEP
TOTAUX	6 274 911,67	2 032 199,09	

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

APPROUVE le budget primitif 2023 du budget annexe assainissement.

Ainsi délibéré le 3 avril 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 4/04/2023

Et dépôt en Préfecture
Le : 4/04/2023

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.